

# L'Agriculture de demain sera irriguée ou ne sera pas

## L'Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Françaises (AIRMF)

Fondée en 2004, l'AIRMF rassemble les Chambres d'Agriculture de L'ex-région Languedoc-Roussillon et de PACA, les gestionnaires des réseaux d'irrigation (Associations Syndicales Autorisées et leurs Fédérations, Sociétés d'Aménagement Régionales), le syndicalisme agricole, ainsi que des experts en lien avec la thématique de l'irrigation méditerranéenne.

L'AIRMF a pour objet d'expliquer et de faire reconnaître, au niveau régional, national et européen, les spécificités méditerranéennes en matière d'irrigation.

Elle travaille dans une logique d'intérêt général en faveur du maintien et du développement de l'agriculture irriguée.

## Synthèse

Face aux évolutions et enjeux majeurs auxquels seront confrontés demain les territoires et populations de cette nouvelle grande région, les aménagements et solutions de gestion intégrée de la ressource en eau développés dans les zones méditerranéennes doivent inspirer la politique qu'entend porter la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée à l'horizon 2030 pour une gestion durable et solidaire des ressources en eau.

## Méditerranéisation et aridification : les conséquences du changement climatique sont déjà là

Le climat fait partie du quotidien de l'agriculture qui travaille avec le vivant.

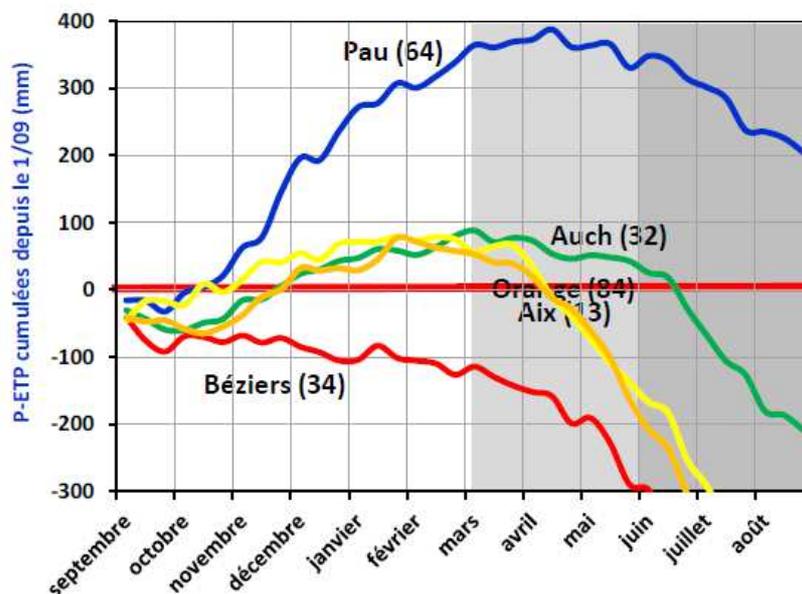
Pour l'agriculture qui est en toute première ligne, les conséquences du changement climatique se traduisent d'ores et déjà sur les productions végétales par un net avancement des dates de récolte et des reculs de rendements notables pour certaines cultures majoritairement menées sans irrigation.

Or ce changement climatique va s'inscrire dans la durée et tous les scénarios d'évolutions indiquent que d'ici 2050, les sécheresses habituelles des régions méditerranéennes seront le lot de la totalité de l'Occitanie.

Du fait d'une augmentation marquée de l'évapotranspiration, dans les zones les moins arrosées, les sécheresses des sols vont s'aggraver. En climat méditerranéen, l'évapotranspiration (ETP) devient supérieure aux précipitations dès le mois de février (voir graphique page suivante). Les cultures d'été sont impossibles sans irrigation et les cultures d'hiver entrent en déficit hydrique en tout début de printemps !

## Graphique « Bilan précipitations – ETP cumulées depuis le 1<sup>er</sup> septembre, médiane 2000-2016 »

(Source Arvalis : Colloque « Agro-écologie et Irrigation » AFEID AIRMF Agro SYS - 22-11-2016)



Avec l'accentuation des phénomènes, même quand il pleut abondamment à l'automne, les stocks d'eau dans les sols sont insuffisants pour satisfaire les besoins vitaux de la plupart des cultures.

A titre d'exemple, pour une production comme la vigne, les fortes hausses des températures ont pour conséquences des stress hydriques importants qui amènent les viticulteurs à s'équiper en goutte à goutte pour enrayer la baisse des volumes produits et garantir leur qualité. Aujourd'hui, environ 15 % du vignoble Languedocien est irrigué et la demande est en très forte hausse pour des projets d'irrigation !

## Les atouts sont présents en région Occitanie pour s'adapter !

Contrairement à d'autres régions de métropole, l'Occitanie a la chance de posséder sur son territoire les châteaux d'eau que sont les Pyrénées et le Massif Central mais également un accès au Rhône qui lui permet de bénéficier d'un apport du plus important fleuve français en terme de débit. La diversité des ressources naturelles en eau et le patrimoine issu des grands projets d'aménagements hydrauliques sont une base sur laquelle notre grande région peut s'appuyer pour construire une nouvelle politique de gestion de la ressource à l'horizon 2030.

Créé il y a de nombreuses années, ancré dans la tradition méditerranéenne, ce patrimoine de gestion collective et solidaire de l'eau, constitué de grandes réserves et d'ouvrages de transferts a permis jusque-là d'approvisionner le monde rural et urbain tout en faisant face aux périodes de sécheresse et de pénurie.

L'Occitanie a également comme atout, sur son territoire, le modèle dominant qui est la gestion collective de l'irrigation (ASA, canaux, réseaux collectifs...). En permettant un usage raisonné de la ressource, ce mode de gestion qui continue de se développer, y compris avec les OUGC, s'insère parfaitement dans le cadre de la gestion concertée à l'échelle des bassins versants ou des nappes.

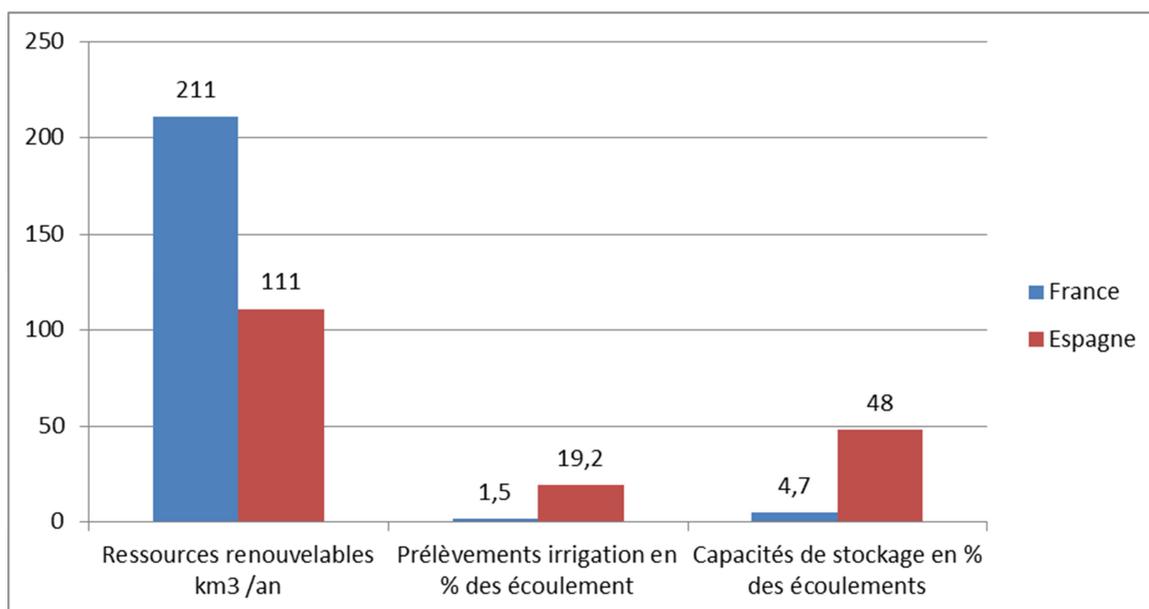
Avec la présence de pôles de recherche majeurs, cette région peut également compter sur l'innovation pour développer des solutions technologiques et avancer dans l'efficacité de l'eau.

## Le stockage : une solution finalement peu utilisée... en France

Si en France, la mobilisation des écoulements pour une gestion de la ressource dans le temps par du stockage a été peu mise œuvre, il est intéressant de constater l'utilisation plus importante de cette solution par un grand nombre de pays méditerranéens, notamment l'Espagne qui de l'autre côté des Pyrénées, connaît aujourd'hui notre climat de demain.

### Graphique « Comparaison France-Espagne, ressources, prélèvements pour l'irrigation et capacités de stockage »

(Source : G. BENOIT rapport CGAAER juin 2017)



## L'accès à l'eau : une question d'intérêt général pour la région Occitanie, une question vitale pour son agriculture

L'accès à l'eau est nécessaire à tous les usages mais il est vital pour l'avenir de toutes les composantes de l'agriculture. Faciliter cet accès à la ressource, c'est permettre le développement d'une agriculture régionale de qualité, d'une agriculture de proximité et des filières d'export, d'une agriculture diversifiée qui contribue à l'équilibre des territoires en termes de paysages, de biodiversité et de cadre de vie, et d'une agriculture favorable à l'ouverture des milieux, véritable outil de prévention des risques naturels.

### Permettre le développement d'une agriculture irriguée, c'est aussi créer de la richesse et de nombreux emplois locaux

Sur les 6,8 milliards d'euros du chiffre d'affaires de l'agriculture de la région Occitanie, 1/4 (soit 1,7 milliards d'euros) est produit par les cultures irriguées sur seulement 8 % de la SAU.

A partir des chiffres du RGA 2010, l'AIRMF a calculé pour les départements méditerranéens, l'impact énorme de l'irrigation en matière d'emplois :

- Sur 100 ha, les exploitations qui irriguent dégagent 2 fois plus d'emplois que celles qui n'irriguent pas,
- 100 ha irrigués permettent la création de 27 emplois dont 16 emplois directs et 11 emplois indirects.

## **S'appuyer sur le modèle méditerranéen et développer un mix hydraulique**

En régions méditerranéennes, pour permettre un développement en équilibre avec le milieu, le principe développé depuis toujours par et pour les populations et leurs usages a été le recours aux aménagements, transferts et stockages, en complément des ressources naturelles qui ont pu ainsi être ménagées en périodes d'étiage.

C'est ce modèle méditerranéen de gestion équilibrée et solidaire de la ressource qui doit être étendu et déployé par la région vers les territoires qui connaîtront demain ce type de climat.

Depuis 2010, dans l'ex-région Languedoc-Roussillon, c'est le secteur agricole qui avec environ 150 millions de m<sup>3</sup> par an a contribué à l'essentiel des économies d'eau au profit des besoins des milieux. Mais pour demain, dans cette course engagée face au changement climatique et compte tenu des évolutions démographiques, la gestion de la demande, l'optimisation des ouvrages existants et le gisement des économies d'eau liées aux modernisations ne suffiront plus. Il est vital d'anticiper et agir pour la mobilisation de ressources nouvelles ou alternatives permettant de répondre aux besoins croissants des usages de l'eau, y compris ceux des milieux aquatiques pour lesquels des objectifs environnementaux très ambitieux ont été pris dans le cadre de la DCE.

Pour l'horizon 2030, il convient de bâtir une politique régionale qui favorise le développement d'un mix hydraulique adapté aux spécificités des territoires, axé sur le modèle de gestion collective : création de réserves multi-usages, création de transferts, utilisation de ressources alternatives (REUT) et d'ouvrages à double fins (extraction de granulats et stockage d'eau). Dans les secteurs de montagne sèche et de piémonts, où relief et distances peuvent rendre difficiles de telles solutions, il sera nécessaire de poursuivre l'accompagnement d'aménagements hydrauliques, collectifs ou individuels, permettant le maintien et le développement d'une agriculture également productrice de services environnementaux.

Avec de nombreuses surfaces irriguées situées dans des espaces à dominante urbaine, il est primordial de prévoir dans la politique d'aménagement régionale, la reconstitution des périmètres irrigués agricoles qui disparaissent avec l'artificialisation croissante.

Au même titre que les grandes infrastructures de transport, de transfert d'énergie ou de circulation de l'information, le développement à partir de ressources sécurisées, de réseaux d'eau brute nécessaire à tous les usages, constitue un investissement indispensable pour l'attractivité et l'avenir des territoires.

Avec ces aménagements, la mise en place d'un mode de gouvernance régional, au-delà de la gestion concertée à l'échelle locale, doit permettre de mettre en phase les complémentarités entre les diverses ressources (superficielles et souterraines, naturelles ou artificielles), entre les différents usages (AEP, activités économiques, activités récréatives, besoins des milieux...) pour une véritable gestion intégrée des ressources.

En complément, dans tous les secteurs (AEP, agriculture, tourisme, industrie), modernisation des réseaux, généralisation des équipements et des modes de gestion les plus économes en eau doivent être soutenus afin d'améliorer l'efficacité de l'eau tout en développant un savoir-faire régional porteur d'innovations technologiques.

### **Contact :**

**Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Françaises**

**Président, Michel PONTIER**

**Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta - CS 30012 – 34875 LATTES Cedex**

**Tél : 04 67 20 88 68 – Mail : [airmf.assoc@gmail.com](mailto:airmf.assoc@gmail.com)**